

Communiqué du Comité International d'Accompagnement de la Transition (CIAT)

1. Le CIAT a conduit les 22 et 23 juillet une visite au Sud Kivu en vue de s'enquérir de la situation dans la province et d'exprimer son soutien aux autorités et à la population. Dans ce cadre, il s'est entretenu avec le Conseil de sécurité provincial, les autorités civiles et militaires de la MONUC, le bureau de la Commission Electorale Indépendante (CEI), des représentants de la société civile et d'associations des femmes. Le CIAT a en outre visité à Bukavu un centre d'assistance aux femmes victimes de violences sexuelles, ainsi que le centre de brassage des Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC) à Luberizi. Enfin, le CIAT a tenu à se rendre à Ninja, afin d'adresser un message de réconfort et de solidarité à la population meurtrie de cette localité et d'entendre ses préoccupations.
2. Le CIAT se réjouit de l'avancement significatif des préparatifs pour le lancement des opérations d'enregistrement électoral au Sud Kivu, prévu pour le 21 août 2005. Il se félicite du travail accompli par le bureau provincial de la CEI, ainsi que du soutien dont celui-ci bénéficie de la part des autorités locales et de la population. Le CIAT saisit cette occasion pour réitérer son soutien sans réserve au processus électoral entamé avec le début des opérations d'enregistrement électoral à Kinshasa le 20 juin 2005. Ce processus ne saurait avoir de préalables d'aucune sorte.
3. En même temps, le CIAT est gravement préoccupé par le climat d'insécurité qui continue à prévaloir dans certaines parties de la province du Sud Kivu. Tueries, pillages, extorsions, violences sexuelles et enlèvements pour rançon continuent à faire partie du triste quotidien de nombreux kivutiens. Dans ce contexte, le CIAT condamne avec fermeté les massacres perpétrés entre mai et juillet 2005, notamment dans les localités de Ninja (Ihembe) et Mamba, dont il tient les ex-Force Armées du Rwanda (ex-FAR) et Interahamwe, ainsi que leurs affiliés, pour responsables.
4. Le CIAT appelle instamment les éléments des ex-FAR et Interahamwe à honorer les engagements pris dans la déclaration de Rome du 31 mars en s'enrôlant dans le programme de désarmement, de démobilisation, de rapatriement, de réinstallation ou de réintégration (DDRRR) pour retourner dans leur pays d'origine. Des structures d'accueil y ont été mises en place avec l'appui des institutions internationales. En même temps, le CIAT exprime son plein soutien à l'intensification des opérations militaires conjointes des FARDC et des forces de la MONUC contre les groupes armés étrangers en vue de la sécurisation des populations. A cet égard, le CIAT appelle le Gouvernement de la Transition et les FARDC à accroître la capacité de commandement et d'opérations des FARDC au Sud Kivu et à leur assurer le soutien logistique et opérationnel minimum nécessaire. Enfin, le CIAT réitère le droit des FARDC à prendre toutes les initiatives requises en vue de la sécurisation du territoire de la RDC et de ses populations.
5. [Le CIAT est composé des cinq pays membres permanents du Conseil de Sécurité (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie), de la Belgique, du Canada, de l'Afrique du Sud, de l'Angola, du Gabon, de la Zambie, de l'Union Européenne (Commission et Présidence), de l'Union Africaine (Commission et Présidence) et de la MONUC.]

Fait à Kinshasa, le 25 juillet 2005